

matériaux de cet édifice. En même temps s'ouvrit une ère nouvelle pour le Commerce algérien, avec l'Europe occidentale et la France en particulier. De nouvelles sources de production furent mises à jour et révélèrent de toutes parts les efforts incessants du travail agricole et industriel en Algérie où d'immenses richesses attendaient que le courage et l'intelligence des hommes bien inspirés vinssent leur donner une valeur positive et permettre leur importation dans la Métropole.

**

D'après les documents qui remontent aux premiers temps de l'occupation française, le Commerce de l'Algérie avec la France n'était pas supérieur à 5 ou 6 millions. Pendant la période de 1831 à 1835, il s'était élevé, en moyenne annuelle, à près de 11 millions, dont plus de 9 millions représentaient le chiffre des importations et environ 2 millions celui des exportations. En 1840, la valeur des importations était de plus de 57 millions et celle des exportations de plus de 4 millions.

En 1845, le mouvement des échanges entre l'Algérie et la France d'une part et l'étranger d'autre part, atteignait le chiffre global de 109.851.000 francs, dont 99.360.000 francs aux importations et 10.491.000 francs aux exportations, soit une augmentation sur l'année 1840 de plus de 48 millions de francs.

Ce résultat était dû : 1° au développement de la colonisation ; 2° à l'accroissement de la population européenne ; 3° à l'influence civilisatrice française sur les populations indigènes qui commençaient à faire usage des produits français.

De 1845 à 1850, des événements importants influèrent sur le trafic commercial de la Colonie. La soumission d'Abd-el-Kader en 1847, qui achevait définitivement la conquête de l'Algérie, laissait espérer une ère de sécurité et de travail pour l'année 1848, lorsque la Révolution, qui ébranla si visiblement la France, fit sentir son ontre-coup au delà de la Méditerranée et augmenta ainsi les embarras d'une position difficile provenant de la crise financière que l'Algérie avait eu à traverser en 1846. De plus, ses rapports commerciaux avec la Métropole étaient entravés par des tarifications exorbitantes, tandis que pour ses productions les plus essentielles elle se voyait dominée et écrasée chez elle par la production étrangère ; ce qui brisait du même coup l'essor de son commerce d'échanges et celui de son agriculture. On remédia à cette situation en assimilant l'Algérie à la France sous le rapport douanier ; ce fut l'œuvre de la loi du 11 janvier 1851, date à laquelle commença véritablement l'ère commerciale, industrielle et agricole de l'Algérie.

A partir de 1851, les produits d'origine française prirent dans